



Un aperçu de la filière forêt-bois en Bavière

Raoul Mille

► To cite this version:

| Raoul Mille. Un aperçu de la filière forêt-bois en Bavière. 2021. hal-03447383

HAL Id: hal-03447383

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03447383>

Preprint submitted on 24 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN APERÇU DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN BAVIÈRE

RAOUL MILLE

À l'invitation de la direction des forêts du ministère bavarois de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, la sous-direction de la forêt et du bois française s'est rendue en Bavière les 1^{er} et 2 avril 2014. Cette invitation avait été envoyée à la partie française dans le cadre du cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée afin d'évaluer la possibilité d'une coopération institutionnelle franco-bavaroise. M. Georg Windisch, directeur des forêts de Bavière, avait ainsi convié la partie française à une mission d'échange d'information sur les problématiques de la politique forestière européenne, de l'adaptation des écosystèmes forestiers au changement climatique, de l'utilisation innovante du bois, du déséquilibre sylvocynégétique et de la valorisation économique de la ressource bois. La mission a été préparée par la partie bavaroise avec le soutien du consulat général et du bureau de coopération universitaire (BCU) de Bavière.

Le programme a consisté en une séance de travail et d'échanges d'informations le premier jour au ministère bavarois, suivie d'une visite du laboratoire de recherche sur la qualité des bois de l'université technique de Munich (*Technische Universität München – TUM*). La seconde journée comportait la visite d'une scierie du groupe Binderholz ainsi que celle de l'Institut de recherche forestière du ministère bavarois, à Freising.

Les éléments principaux qui intéresseront les forestiers français sont présentés ci-après. Ils sont en partie issus du compte rendu de la mission que la sous-direction de la forêt et du bois a bien voulu nous autoriser à utiliser.

IMPORTANCE DU SECTEUR DE LA FORÊT ET DU BOIS EN BAVIÈRE

La forêt couvre 36 % de la surface de la Bavière (2,56 millions d'hectares), soit 23 % de la surface forestière allemande. Le stock de bois dépasse très légèrement 1 km³ (milliard de mètres cubes) dont Épicéa : 45 % ; Pin : 19 % ; Hêtre : 12 % ; Chêne : 6 %.

Avec 403 m³/ha, le volume sur pied à l'hectare est le plus important en Europe et permet une récolte annuelle de près de 20 hm³ (millions de mètres cubes), soit 40 % de la récolte annuelle allemande. On ne relève aucun invendu depuis plusieurs années.

C'est PEFC qui est le système majoritaire de certification en Bavière.

Le secteur forêt-bois bavarois est considéré comme la quatrième filière économique du land avec un chiffre d'affaires annuel de 38 milliards d'euros et 200 000 emplois.

L'ensemble des acteurs, des propriétaires et du secteur de transformation se trouve représenté par un *cluster* forêt-bois (*cluster Forst und Holz in Bayern*) créé en 2007 par le ministère bavarois de l'Économie. Doté d'un budget de 40 000 euros, et chargé de lancer des initiatives régionales

en soutien à la filière et à l'utilisation du bois en construction, il coordonne aussi le programme de promotion ProHolz Bayern. Ce *cluster* a été évalué par le ministère bavarois de l'Économie comme faisant partie des cinq meilleurs *clusters*, sur les dix-neuf qui existent.

Concernant la chasse, le slogan *Wald vor Wild* (la forêt avant la faune) résume l'esprit dans lequel se pratique la gestion cynégétique en forêt. L'expression a été introduite dans la loi forestière bavaroise en 2005 et signifie que la gestion cynégétique doit permettre le renouvellement naturel de la forêt et sa préservation sans mesure de protection particulière.

Il s'agit de placer le gibier dans l'écosystème végétal auquel il appartient. Le ministre bavarois de l'Agriculture et de la Forêt, en utilisant souvent l'expression *Wald vor Wild* rappelle que la législation ne souhaite pas une forêt sans gibier mais une forêt sans mesures de protection, au moyen d'un niveau de chasse adapté. L'administration forestière fait ainsi des évaluations de dégâts sur le végétal tous les trois ans, qui sont transmis à l'administration de la chasse (*Jagd-behörde*⁽¹⁾) en charge de rédiger alors les prescriptions pour les plans de tir transmis aux propriétaires forestiers et aux bailleurs de la chasse.

LA GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES

La forêt du land de Bavière couvre 730 000 hectares. Sa gestion est confiée depuis 2005 à une entreprise de droit public, les Forêts d'État bavaroises (*Bayerische Staatsforsten* – Baysf) dont le siège est à Ratisbonne.

La vente de bois y est de 5,2 hm³ par an pour un chiffre d'affaires de 440 millions d'euros par an. Ce chiffre d'affaires a beaucoup augmenté ces dernières années car il intègre toute l'activité de transport du bois jusqu'à l'acheteur.

La gestion des Baysf est bénéficiaire et l'entreprise verse annuellement 70 millions d'euros d'impôts à l'État de Bavière. Une coopération étroite existe entre les Baysf et l'Office national des forêts (ONF), en particulier dans le domaine de la commercialisation des bois.

La gestion de la forêt communale (2 200 propriétaires pour une superficie de 277 000 hectares) relève en principe de l'administration des forêts du ministère de l'Agriculture (*Bayerische Forstverwaltung* – BFOV). Mais toute commune est libre de confier la gestion de ses forêts à ses propres employés ou à des experts privés, à condition d'adopter une gestion durable multifonctionnelle et exemplaire, vérifiée par l'administration (*vorbildliche Waldbewirtschaftung*). Si une commune souhaite s'affranchir de la gestion par le personnel du ministère, elle bénéficie quand même d'une subvention publique de gestion (selon *Pacte de la forêt communale* du 9 décembre 2011).

L'administration forestière BFOV compte environ 1 500 agents. Elle est en charge de la promotion de la forêt privée et de la forêt communale, ainsi que du contrôle réglementaire. Elle mène l'inventaire des forêts de Bavière (tous les dix ans) en vue de connaître la ressource exploitable durablement. Elle compte deux instituts de recherche (le LWF à Freising⁽²⁾ et l'ASP⁽³⁾) en charge

(1) L'administration de la chasse (*Jagdbehörde*) est indépendante du ministère bavarois de l'Agriculture ; elle dépend des arrondissements (*Landkreise*). Les arrondissements sont des subdivisions territoriales d'un niveau intermédiaire entre les municipalités (*Gemeinde*) au niveau local et les districts (*Regierungsbezirke*), eux-mêmes subdivisions des États fédérés (*Länder*).

(2) <http://www.lwf.bayern.de/>

(3) <http://www.stmelf.bayern.de/wald/asp/014925/index.php>

de recherches en génétique à Teisendorf), des pépinières et des organismes de formation des techniciens et des propriétaires. Elle assure enfin la tutelle étatique des Baysf.

La forêt de l'État fédéral, quant à elle, ne représente que 2 % des forêts bavaroises.

La Bavière partage avec la France le souhait d'une gestion forestière multifonctionnelle et ne souhaite pas élargir sensiblement les zones actuelles de protection, même si les associations de protection de la nature exercent des pressions et qu'une discussion est en cours sur la mise en place d'un parc national composé majoritairement de peuplements de hêtres très anciens. Plusieurs catégories de protection existent déjà : 450 000 ha en site Natura 2000 ; 38 000 ha en parcs nationaux ; 7 100 ha en réserves naturelles forestières, principalement en forêt publique.



Photo 1 Le but de la gestion forestière en Bavière est d'obtenir des peuplements hautement productifs, mélangés, stables, qui remplissent toutes leurs fonctions de manière durable.

Michael Friedel



Photo 2 Forêt mélangée de montagne dans les Alpes bavaroises avec sa régénération de Sapin. Dans l'idéal, ces forêts fournissent non seulement du bois de qualité mais protègent aussi des risques naturels.

Michael Friedel

LA FORÊT PRIVÉE

La forêt privée couvre 57 % de la surface forestière et la mobilisation du bois privé est essentielle pour la filière bois. Trois quarts de cette surface bénéficient déjà de l'encadrement d'associations de propriétaires, au nombre de près de 140, mais il reste un effort à faire pour toucher les petits propriétaires (en majorité hors de ces associations) et les inciter à se regrouper et à mieux valoriser leur ressource bois. Ces associations agissent sur mandat et au nom de leurs adhérents, notamment pour vendre le bois.



Photo 3 L'administration forestière bavaroise conseille les propriétaires privés et communaux pour toutes les questions sur la protection et la gestion de leur bien.

Robert Götzfried

Dans le cadre de l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique (voir plus bas), le ministère bavarois octroie des aides à la transformation des forêts d'Épicéa ou de Pin en forêt mixte feuillus-résineux, à hauteur de 0,80 € par plant de régénération acquise. L'objectif est de transformer 100 000 ha de futaies résineuses en futaies mixtes jusqu'en 2020.

Dans l'ensemble les subventions du ministère bavarois aux propriétaires privés étaient de 20 millions d'euros en 2013 soit 14 euros par hectare (soit vingt fois moins que pour l'agriculture).

Notons que la Bavière est sortie du FEADER, considéré comme trop complexe et bureaucratique ; le ministère bavarois a développé son propre programme de subvention forestière, qui complètera le programme cadre fédéral.

LA FILIÈRE BOIS

La Bavière héberge vingt scieries de taille et d'importance mondiale et environ 400 scieries de petite taille (5 000 à 10 000 m³ par an). Le maillage du territoire bavarois par ces scieries est considéré comme quasi idéal. Mais ce secteur reste essentiellement orienté vers les résineux et

dans un contexte d'augmentation des prix du bois, la plupart peinent à atteindre la rentabilité. Les scieries de taille moyenne sont celles qui résistent le moins, alors que les petites scieries répondent au marché local. Toutefois, les scieries manquent de fonds pour en racheter d'autres.

Les produits traditionnels (parquets, placages) voisinent avec les nouveaux produits (bois lamellé-collé, lamellé-cloué) dans l'espoir d'améliorer la position des produits feuillus sur le marché. Mais actuellement, les feuillus partent pour l'essentiel sur le marché énergétique. La recherche d'une plus grande valeur ajoutée pour ces feuillus est essentielle pour le secteur, notamment à long terme dans le contexte du changement climatique (voir plus bas).

Notons que la filière de transformation bavaroise est dans l'ensemble en manque de bois et doit en importer des autres länder allemands, ainsi que de l'étranger (de France ou des pays baltes). La plus grande scierie bavaroise, créée en 2006 par le groupe autrichien Binderholz, traite ainsi 800 000 m³ par an, mais elle fonctionne seulement aux deux tiers de sa capacité. Selon son directeur, l'avenir des scieries dépendra de leur capacité à diversifier leur production et à renforcer la valeur ajoutée des produits livrés (prêts à emploi pour la construction) et la valorisation énergétique des sous-produits (chauffage, électricité). Notons que pour les quinze prochaines années, cette entreprise ne souhaite pas investir dans le sciage des feuillus.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les simulations des effets d'un changement climatique d'ici 2100 (augmentation en moyenne des températures de 2 °C au moins, réduction des précipitations de 15 %) auront un impact négatif sur les peuplements d'Épicéa, espèce la plus fragilisée et constituant actuellement 45 % des peuplements forestiers.

Un système d'information a été mis en place pour fournir une aide à la décision aux propriétaires forestiers sur les essences les plus adaptées en 2100 (simulations de vulnérabilité effectuées pour 21 essences forestières). De fait, les forestiers de l'administration forestière se servent de ce système, des cartes des stations forestières ainsi que des cartes des sols pour donner un avis d'expert aux propriétaires. Le Hêtre et le Chêne sont perçus en Bavière comme pouvant se développer. Le Douglas est perçu comme un espoir pour la filière car il est résistant au changement climatique et économiquement viable, bien que certains le considèrent comme une espèce invasive. Des plantations mixtes incluant du Douglas sont en cours (en futaie irrégulière et mélange).

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Si la coopération européenne est du ressort du ministère fédéral à Berlin, le secteur forestier bavarois s'y implique à plusieurs égards.

Les Baysf sont membre d'Eustafor, l'association européenne des entreprises publiques forestières à Bruxelles, au même titre que l'ONF.

Le secteur forestier bavarois participe à certains projets de recherche européens comme le projet SIMWOOD pour la mobilisation innovante et durable du bois, financé dans le cadre du 7^e PCRD de 2013-2017 (le partenaire français est l'institut technologique FCBA).

La pertinence d'œuvrer à l'échelle européenne dans le secteur aval a également été soulignée par plusieurs acteurs notamment pour ce qui est de la promotion du bois et des normes relatives au bois employé en construction.

Notons que si la Bavière ne peut directement influencer la Commission européenne, elle souhaite coopérer avec certains pays (notamment l'Autriche) pour justement mieux défendre ses intérêts dans la politique européenne.

PERSPECTIVES BILATÉRALES

Le directeur des forêts bavarois a exprimé son grand intérêt pour le lancement d'une coopération institutionnelle. Il a rappelé que le secteur forêt-bois en Bavière était un important secteur économique (la Bavière est un *Holzland*, pays du bois) et que la coopération avec le secteur forestier français serait bénéfique des deux côtés, car les intérêts des deux parties étaient largement partagés, avec des structures assez similaires. À long terme, l'impact du changement climatique sur les forêts serait un souci pour la filière bois bavaroise et elle pourrait bénéficier de l'expérience française tant au niveau de la gestion des peuplements feuillus que de la valorisation du bois.

Les échanges techniques et scientifiques pourraient aussi s'élargir à la formation. Une mission d'AgroParisTech à l'université technique de Weihenstephan précisera prochainement les possibilités d'échanges de professeurs et d'étudiants dans le domaine forestier.

ET MAINTENANT ?

Cette mission a permis d'identifier plusieurs similitudes et complémentarités entre secteurs forestiers français et bavarois. L'intérêt d'une coopération entre le *cluster* forêt-bois bavarois et des structures professionnelles françaises a été souligné par les deux parties. L'intérêt des Bavarois de poursuivre cet échange technique a été exprimé par le directeur des forêts auprès du consulat général.

Raoul MILLE

Attaché de coopération scientifique et universitaire pour la Bavière
AMBASSADE DE FRANCE / INSTITUT FRANÇAIS
Bureau de la coopération universitaire de Munich
Barerstrasse 21
D-80333 MÜNCHEN (ALLEMAGNE)
(raoul.mille@lrz.tum.de)

Contact au ministère bavarois de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts :
Dr. Franz-Josef MAYER
Bayerisches Staatsministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten
Ludwigstraße 2
D-80539 MÜNCHEN
(franz-josef.mayer@stmelf.bayern.de)

UN APERÇU DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN BAVIÈRE (Résumé)

La Bavière est le plus grand land d'Allemagne et également le plus forestier. Une mission de deux jours du ministère français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a permis un échange d'information sur la gestion publique et privée des forêts françaises et bavaroises, ainsi que sur la filière forêt-bois des deux ensembles. Un grand nombre de sujets ont pu être abordés (chasse, changement climatique, gestion de la forêt publique et privée, restructuration de la filière). Il ressort que le secteur forêt-bois présente des deux côtés des structures et des approches similaires ou complémentaires. L'intérêt de travailler conjointement à l'échelle européenne a été aussi souligné, notamment dans le domaine des normes et standards du bois de construction. La coopération entre le *cluster* forêt-bois bavarois et des structures professionnelles françaises équivalentes serait enrichissante pour les deux parties.

AN OVERVIEW OF THE FORESTRY AND FOREST-BASED INDUSTRY IN BAVARIA (Abstract)

Bavaria is the largest of the German landers and also the most heavily forested. A team from the French Ministry of Agriculture, Agri-food and Forestry went on a two-day assignment that allowed information about public and private management of French and Bavarian forests to be exchanged. There were also exchanges on the forestry and forest-based industry of both entities. A large number of subjects were broached (hunting, climate change, management of public and private forests, restructuring of the industry). It became apparent that the forestry and forest-based industry on both sides have similar or complementary structures and approaches. Furthermore, the benefits of working jointly on a European scale were emphasised, in particular in the area of standards for timber. Cooperation between the forest and forestry-based cluster in Bavaria and their counterparts in France would be beneficial to both parties.

RELIURES

POUR LA REVUE FORESTIÈRE FRANÇAISE

Si vous souhaitez conserver en bon état votre collection de la *Revue forestière française*, nous vous proposons une reliure avec tringles amovibles.

Cette reliure de très belle présentation* – couleur verte, avec impression or sur le dos sans millésime – contient tous les numéros d'une année.

Prix pour une reliure : 14,00 € TTC franco de port.

Tarif dégressif pour achat groupé : 12,60 € l'unité à partir de 3 exemplaires
11,20 € l'unité à partir de 10 exemplaires

Les commandes, accompagnées du règlement au nom du Régisseur AgroParisTech Nancy, sont à adresser à :

Revue forestière française
AgroParisTech
14 rue Girardet – CS 14216
F-54042 NANCY Cedex

Téléphone 03.83.39.68.23

Télécopie 03.83.39.68.25

Mél. laurence.genevois@agroparistech.fr

* Suite à un changement de fournisseur, la reliure comporte maintenant des rivets cloutés dorés sur le dos.